



INTEMA SOLUTIONS INC.

États financiers

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011



RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT AUX ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers d'Intema Solutions inc. sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration. La responsabilité de la direction à cet égard comprend la sélection de méthodes comptables appropriées ainsi que l'exercice d'un jugement éclairé dans l'établissement d'estimations raisonnables et justes, en accord avec les Normes internationales d'information financière (IFRS) et adéquates dans les circonstances.

La Société est dotée de systèmes comptables et de contrôles internes conçus afin de fournir l'assurance raisonnable que l'actif est protégé contre une perte ou une utilisation non autorisée et qu'on puisse se fier aux registres comptables pour la préparation des états financiers.

Le conseil d'administration assume ses responsabilités à l'égard des états financiers, principalement par l'entremise de son comité de vérification. Le comité de vérification révisé les états financiers annuels et en recommande l'approbation au conseil d'administration. Le comité de vérification étudie également de façon régulière les résultats des audits effectués par les auditeurs indépendants sur les méthodes comptables de la Société. Les présents états financiers ont été audités par Brunet Roy Dubé, CPA, s.e.n.c.r.l. et le rapport qu'ils ont dressé sur les états financiers figure ci-après.

.....

Roger Plourde
Chef de la direction

.....

Robert Deslandes
Chef de la direction financière

.....

Sébastien Plourde
Administrateur et
secrétaire corporatif

Table des matières

Rapport des auditeurs indépendants	4
États des résultats nets et du résultat global audités	6
États des variations des capitaux propres audités	7
États de la situation financière audités	8
États des flux de trésorerie audités	10
Notes complémentaires aux états financiers audités.....	11 - 59



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Intema Solutions Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de INTEMA SOLUTIONS INC., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2012, et les états des résultats nets et du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment, de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de INTEMA SOLUTIONS INC. au 31 décembre 2012 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Observations

Nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers qui décrit l'incertitude relative à l'hypothèse de la continuité de l'exploitation. Notre opinion ne comporte pas de réserve à cet égard.

Autre point

Les états financiers de INTEMA SOLUTIONS INC. pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états financiers une opinion non modifiée en date du 27 avril 2012.

Brunet Roy Dubé, CPA S.E.N.C.R.L.¹

Montréal,
le 23 avril 2013

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n°A108047



États des résultats nets et du résultat global audités

Pour les exercices terminés les 31 décembre

(en dollars canadiens)	2012 \$	2011 \$
Produits des activités poursuivies	1 149 504	1 446 249
Coûts directs	225 952	364 435
Main d'œuvre directe	147 299	134 064
Marge brute	776 253	947 750
Frais de vente et d'administration	768 602	682 429
Frais de recherche et développement	147 299	233 358
Résultat d'exploitation	(139 648)	31 963
Produits financiers (note 7)	21 664	39 775
Charges financières (note 7)	140 642	159 931
Gain sur radiation de comptes fournisseurs	—	27 698
Résultat net avant les éléments suivants	(258 626)	(60 495)
Perte sur radiation de solde de prix de vente à recevoir	191 942	—
Charges liées aux options d'achat d'actions	12 587	—
Résultat net avant impôt sur les résultats	(463 155)	(60 495)
Impôts sur les résultats (note 9)		
Exigibles	105 421	—
Différés	—	—
Résultat net et résultat global de l'exercice	(568 576)	(60 495)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base (note 8)	26 321 029	25 534 599
Résultat net par action (note 8)		
De base	(0.0216)	(0.0024)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



États des variations des capitaux propres audités

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(en dollars canadiens)

	Capital-actions		Bons de souscription \$	Portion capitaux propres des débetures convertibles \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Total des capitaux propres \$
	Nombre #	Montant \$					
Solde au 1er janvier 2011	25 534 799	3 844 394	—	31 150	74 243	(3 678 719)	271 068
Résultat net et résultat global de l'exercice						(60 495)	(60 495)
Solde au 31 décembre 2011	25 534 799	3 844 394	—	31 150	74 243	(3 739 214)	210 573
Émission d'actions	6 540 000	277 950	49 050				327 000
Actions à émettre		35 000					35 000
Frais d'émission d'actions		(11 952)					(11 952)
Charges liées aux options d'achat d'actions					12 587		12 587
Résultat net et résultat global de l'exercice						(568 576)	(568 576)
Valeur attribuée aux bons de souscription émis			7 200				7 200
Valeur attribuée au droit de souscription des débetures				2 700			2 700
Solde au 31 décembre 2012	32 074 799	4 145 392	56 250	33 850	86 830	(4 307 790)	14 532

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



États de la situation financière audités

Aux 31 décembre	2012	2011
(en dollars canadiens)	\$	\$
ACTIFS		
Courants		
Trésorerie (note 10)	149 142	—
Clients et autres débiteurs (note 11)	177 804	248 033
Travaux en cours	76 664	49 307
Frais payés d'avance	40 205	10 080
Crédits d'impôt à la recherche et développement remboursables	275 834	433 864
Portion à court terme du solde de prix de vente à recevoir (note 12)	40 000	525 921
Actifs courants	759 649	1 267 205
Non courants		
Dépôt de garantie	44 846	7 451
Placement (note 13)	31 892	26 093
Immobilisations corporelles (note 14)	17 224	24 590
Biens loués en vertu de contrats de location-financement (note 15)	34 339	4 812
Immobilisations incorporelles (note 16)	—	120 833
Goodwill (note 17)	49 536	49 536
Crédits d'impôt à la recherche et développement non remboursables	427 241	409 047
Actifs non courants	605 078	642 362
TOTAL DE L'ACTIF	1 364 727	1 909 567



États de la situation financière audités

Aux 31 décembre	2012	2011
(en dollars canadiens)	\$	\$
PASSIFS		
Passifs courants		
Avantages du personnel	257 062	260 479
Fournisseurs et autres créditeurs (note 19)	333 744	432 526
Dettes à court terme (note 20)	175 000	265 000
Produits perçus par anticipation	31 220	45 520
Versements sur les contrats de location-financement (note 22)	10 656	2 423
Portion à court terme des passifs financiers non courants (note 21)	272 340	443 621
Passifs courants	1 080 022	1 449 569
Non courants		
Dettes à long terme (note 21)	—	90 000
Obligations découlant de contrats de location-financement (note 22)	20 264	—
Débetures convertibles (note 23)	249 909	159 425
Passifs non courants	270 173	249 425
Total du passif	1 350 195	1 698 994
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 24)	4 145 392	3 844 394
Bons de souscription	56 250	—
Portion capitaux propres des débetures convertibles	33 850	31 150
Surplus d'apport	86 830	74 243
Déficit	(4 307 790)	(3 739 214)
Total des capitaux propres	14 532	210 573
Total des passifs et des capitaux propres	1 364 727	1 909 567

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

(signé) : Roger Plourde, administrateur

(signé) : Gérald Désourdy, administrateur

États des flux de trésorerie audités

Pour les exercices terminés les 31 décembre (en dollars canadiens)	2012 \$	2011 \$
Résultat net et résultat global de l'exercice	(568 576)	(60 495)
Éléments hors caisse du résultat net et résultat global		
Variation de la valeur de rachat de l'assurance-vie	(5 799)	(26 093)
Amortissement des immobilisations corporelles	7 366	13 927
Amortissement des immobilisations incorporelles	120 833	225 000
Amortissement des biens loués en vertu de contrats de location-financement	3 955	1 021
Amortissement des frais d'émission de la dette à long terme	21 714	21 714
Gain sur radiation de comptes fournisseurs	—	(27 698)
Intérêts implicites sur débetures convertibles	10 383	10 383
Charges liées aux options d'achat d'actions	12 587	—
Perte sur radiation du solde de prix de vente à recevoir	191 942	—
Variation des éléments hors caisse liés aux activités opérationnelles (note 25)	7 669	38 676
Flux de trésorerie net liés aux activités opérationnelles	(197 926)	196 435
Encaissement du solde de prix de vente à recevoir	285 000	—
Flux de trésorerie net liés aux activités d'investissement	285 000	—
Emprunts bancaires	—	(300 315)
Dettes à court terme	(90 000)	265 000
Dettes à long terme	(192 995)	(157 710)
Remboursement des obligations découlant de contrats de location-financement	(4 985)	(3 410)
Émission d'actions ordinaires	362 000	—
Frais d'émission d'actions	(11 952)	—
Flux de trésorerie net liés aux activités de financement	62 068	(196 435)
Augmentation nette de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	149 142	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	—	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice (note 10)	149 142	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 1. Statuts, nature des activités et continuité d'exploitation

Intema Solutions inc., constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, est une entreprise qui offre des services de consultation en matière de marketing et d'Internet, plus particulièrement dans le déploiement de campagne d'envoi de courriels pour les grandes entreprises. Le siège social de la Société est situé au 1000, rue Saint-Antoine ouest, bureau 400, Montréal, Québec, Canada, H3C 3R7. La Société est cotée à la Bourse de croissance TSX sous le symbole « ITM » et n'a aucun actionnaire contrôlant.

Continuité d'exploitation

Les états financiers ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) fondées sur la pérennité de l'exploitation, laquelle sous-tend que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités. Cependant, il existe un doute important quant au bien-fondé de l'hypothèse de la continuité compte tenu des pertes d'exploitation et des ratios financiers non respectés. La capacité de la Société de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dépend du soutien continu des actionnaires et des créanciers. La Société a cumulé au 31 décembre 2012 un déficit de 4 307 790 \$ (3 739 214 \$ au 31 décembre 2011) et une perte nette de 568 576 \$ (60 495 \$ au 31 décembre 2011). La continuité de l'exploitation de la Société dépend, entre autres, de sa capacité d'atteindre un niveau satisfaisant de chiffre d'affaires, du soutien de ses clients, de la conclusion de nouveaux arrangements financiers et de sa capacité de trouver de nouvelles sources de financement.

Durant l'exercice, la Société a réalisé les transactions suivantes afin de palier à certaines des incertitudes mentionnées ci-dessus :

- 1) La Société a levé un financement additionnel sous forme d'un prêt à court terme de 175 000 \$ sur le crédit d'impôt remboursable à recevoir de 2011 et 2012;
- 2) La Société a levé un financement additionnel sous forme d'un placement privé de 327 000 \$.

Face aux incertitudes décrites ci-dessus, la direction projette de prendre les mesures suivantes :

- 1) La Société a mis en place un nouveau plan de développement des affaires pour les produits axés sur des marchés jugés à haut potentiel;
- 2) La Société entend compléter le financement additionnel par voie de placement privé et de conversion de dettes en capital-actions ;
- 3) La Société entend lever un financement additionnel sous forme d'un prêt à court terme sur le crédit d'impôt remboursable à recevoir de 2013.

La direction croit qu'en réussissant à obtenir un financement additionnel, à réorienter ses activités, et en comptant sur le soutien continu des actionnaires et des clients actuels de la Société, celle-ci pourra poursuivre son exploitation normalement. Cependant, il n'existe aucune certitude que ces mesures suffiront à permettre la poursuite des activités de la Société dans le cours normal des affaires.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 1. Statuts, nature des activités et continuité d'exploitation (suite)

Continuité d'exploitation (suite)

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas.

Note 2. Déclaration de conformité

Les états financiers de la Société ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux interprétations actuellement publiées et en vigueur.

Les présents états financiers annuels ont été approuvés par le conseil d'administration le 23 avril 2013.

Note 3. Adoption de normes et d'interprétations nouvelles et révisées

3.1 Modifications de méthodes comptables

IAS 1 - Présentation des états financiers

La norme IAS 1 révisée contient une nouvelle exigence quant au regroupement à l'état du résultat global de tous les éléments des autres éléments du résultat global qui se renverseront en résultat net. Ce changement n'affecte pas les montants qui doivent être enregistrés dans les autres éléments du résultat global ou le moment où ces éléments sont renversés en résultat net. La Société a adopté de façon anticipée cette nouvelle norme au cours de l'exercice.

3.2 Modifications futures de méthodes comptables

IFRS 7 - Instruments financiers : informations à fournir

En décembre 2011, l'IASB a modifié l'IFRS 7 visant la fourniture d'informations supplémentaires sur la compensation d'actifs financiers et de passifs financiers permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer l'incidence actuelle ou potentielle des accords de compensation, y compris des droits à compensation rattachés aux actifs financiers et passifs financiers que la Société a comptabilisés, à l'état de la situation financière. Ces modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. La Société entend adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur. La Société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses comptes.

IFRS 9 - Instruments financiers

En octobre 2010, l'IASB a publié l'IFRS 9, qui est la première partie d'un projet en trois parties visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. La première partie couvre le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers, et les deux autres parties couvrent la dépréciation des actifs financiers et la

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 3. Adoption de normes et d'interprétations nouvelles et révisées (suite)

3.2 Modifications futures de méthodes comptables (suite)**IFRS 9 - Instruments financiers (suite)**

comptabilité de couverture. La Société devra classer les actifs financiers comme étant évalués ultérieurement soit au coût amorti soit à la juste valeur, en fonction du modèle économique que suit la Société pour la gestion des actifs financiers et des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. L'évaluation de la plupart des passifs financiers au coût amorti est maintenue, mais lorsqu'une entité évalue un passif financier à la juste valeur, la partie des variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité doit être présentée dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'au résultat net. La norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015. Une application anticipée est autorisée. La Société entend adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur. La Société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses comptes.

IFRS 10 - États financiers consolidés

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 10, qui remplace la SIC-12, Consolidation - Entités ad hoc, et certaines parties de l'IAS 27, États financiers consolidés et individuels. La nouvelle norme reprend les principes existants liés à l'appréciation du contrôle pour déterminer si une entité doit être incluse dans les états financiers consolidés d'une société. La norme fournit des directives additionnelles lorsque cette appréciation est difficile à porter. L'IFRS 10 fournit un seul modèle dans lequel le contrôle est la base de la consolidation pour tous les types d'entités, y compris les entités ad hoc visées par la norme SIC-12. La norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Une application anticipée est autorisée, mais doit être faite conjointement à l'adoption d'IFRS 11 et IFRS 12, ainsi que les révisions d'IAS 27 et IAS 28. La Société entend adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur. La Société ne produit pas d'états financiers consolidés et s'attend donc à ne subir aucun impact relatif à l'adoption de cette révision.

IFRS 11 - Partenariats

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 11, qui remplace l'IAS 31, Participation dans des coentreprises, et la SIC-13, Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des coentrepreneurs. L'IFRS 11 permet de porter un regard plus juste sur les partenariats, en mettant l'emphase sur les droits et obligations contractuels qui découlent du partenariat plutôt que sur la forme légale de ce dernier, comme c'est actuellement le cas pour l'IAS 31. De plus, selon l'IFRS 11, les coentreprises n'ont plus la liberté de choisir entre la méthode de la mise en équivalence et celle de la consolidation proportionnelle; elles doivent maintenant appliquer la méthode de la mise en équivalence. La norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Une application anticipée est autorisée, mais doit être faite conjointement à l'adoption d'IFRS 10 et IFRS 12, ainsi que les révisions d'IAS 27 et IAS 28. La Société entend adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur. La Société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses comptes.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 3. Adoption de normes et d'interprétations nouvelles et révisées (suite)

3.2 Modifications futures de méthodes comptables (suite)**IFRS 12 - Information à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités**

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 12. L'IFRS 12 est une nouvelle norme complète sur les exigences en matière d'informations à fournir sur toutes les formes d'intérêts détenus dans les autres entités, y compris les coentreprises, les entreprises associées, les entités ad hoc et les autres entités non consolidées. L'expression « intérêts dans une autre entité » s'entend d'un lien contractuel ou non contractuel qui expose l'entité à un risque de variation des rendements associés à la performance de l'autre entité. Les informations exigées visent à permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la nature des intérêts détenus dans d'autres entités et les risques qui leur sont associés, de même que les incidences de ces intérêts sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de l'entité. La norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Une application anticipée est autorisée. La Société entend adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur. La Société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses comptes.

IFRS 13 - Évaluation de la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13. Cette norme ne modifie pas les exigences des autres normes qui précisent dans quelles circonstances un élément est évalué à la juste valeur et n'élimine pas non plus les exceptions prévues actuellement dans d'autres normes. Cette norme apporte des précisions quant à l'application de ce concept lorsqu'une évaluation à la juste valeur est imposée ou autorisée par les IFRS. La juste valeur est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, c'est-à-dire la valeur de sortie. L'IFRS 13 établit aussi un cadre servant à l'évaluation de la juste valeur de même que des exigences en matière d'information à fournir permettant aux utilisateurs des états financiers d'apprécier les méthodes et les données utilisées et, dans le cas des évaluations de la juste valeur récurrentes faites à l'aide de données non observables (niveau 3) importantes, l'effet de ces évaluations sur le bénéfice (la perte) ou sur tout autre élément du résultat global. L'IFRS 13 fournit une source unique de référence pour toutes les évaluations de juste valeur afin d'en réduire la complexité et de rendre son application plus uniforme. La norme améliore aussi les exigences en matière d'informations à fournir qui s'appliquent à l'ensemble des IFRS. La norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Une application anticipée est autorisée. La Société entend adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur. La Société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses comptes.

IAS 19 - Avantages du personnel

La révision de la norme IAS 19 élimine les options permettant de retarder la comptabilisation des écarts actuariels, en exigeant la comptabilisation de ces écarts directement dans les autres éléments du résultat global lorsqu'ils surviennent. La comptabilisation des coûts pour services passés, la présentation des charges d'intérêts et l'information

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 3. Adoption de normes et d'interprétations nouvelles et révisées (suite)

3.2 Modifications futures de méthodes comptables (suite)**IAS 19 - Avantages du personnel (suite)**

à fournir pour les régimes à prestations définies sont également modifiées de façon significative. La norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Une application anticipée est autorisée. La Société entend adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur. La Société comptabilise déjà les écarts actuariels directement dans les autres éléments du résultat global lorsqu'ils surviennent, ce qui devrait limiter les impacts quant à ce volet de la norme. Concernant les autres modifications, la Société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses comptes.

IAS 27 - États financiers individuels

La révision de la norme IAS 27 retire les concepts maintenant contenus dans IFRS 10, pour ne retenir dans la norme IAS 27 que les concepts relatifs aux états financiers individuels. La norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Une application anticipée est autorisée, mais doit être faite conjointement à l'adoption d'IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12, ainsi que la révision d'IAS 28. La Société entend adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur.

IAS 28 - Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

Des modifications ont été apportées à la norme IAS 28 pour incorporer les changements provenant de la publication d'IFRS 10 et IFRS 11, incluant le fait que les coentreprises doivent maintenant toujours être comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Une application anticipée est autorisée, mais doit être faite conjointement à l'adoption d'IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12, ainsi que la révision d'IAS 27. La Société entend adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur. La Société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses comptes.

IAS 32 - Instruments financiers : présentation

En décembre 2011, l'IASB a modifié l'IAS 32 visant à remédier au manque d'uniformité dans l'application de certains critères de compensation. Les modifications ont précisé le sens du critère de compensation qui consiste à avoir « actuellement un droit juridiquement exécutoire de compenser » et le principe sous-tendant la notion de règlement net, y compris le fait que certains mécanismes de règlement brut aboutissent à un résultat qui peut être considéré comme équivalant à un règlement net. Ces modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. Une application anticipée est permise, pourvu que les modifications correspondantes d'IFRS 7 soient appliquées en même temps. La Société entend adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur. La Société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses comptes.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 4. Principales méthodes comptables

4.1 Base d'évaluation

Les états financiers de la Société ont été établis sur la base du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à leur juste valeur. De plus, ces états financiers ont été établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'exception de l'information sur les flux de trésorerie et ont été dressés selon les principales méthodes comptables décrites dans la présente note.

4.2 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers de la Société sont présentés en dollars canadiens (\$ CDN), soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

4.3 Conversion des opérations en devises étrangères

Les transactions libellées dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle de la Société sont converties dans la monnaie fonctionnelle selon le taux de change qui s'applique à la date de chaque transaction.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux en vigueur à chaque fin de période. Les gains ou pertes de change résultant du règlement d'éléments monétaires ou de leur conversion à des taux différents de ceux utilisés lors de leur comptabilisation initiale sont comptabilisés au résultat net durant la période où ils sont produits.

Les éléments non monétaires qui sont évalués sur la base du coût historique dans une monnaie étrangère sont convertis selon le taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les différences de change liées à des opérations de financement sont comptabilisées en résultat net ou en capitaux propres.

La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture.

4.4 Instruments financiers

Les instruments financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorés des coûts de transaction, à l'exception des instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat net et les actifs financiers disponibles à la vente, lesquels sont mesurés initialement à leur juste valeur. La classification dépend du but dans lequel les instruments financiers ont été acquis, ainsi que leurs caractéristiques.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 4. Principales méthodes comptables (suite)

4.4 Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels de recevoir des flux de trésorerie ont expiré ou lorsque les actifs financiers et tous leurs risques et avantages substantiels sont transférés. Tous les actifs financiers, à l'exception de ceux comptabilisés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat, sont soumis à un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture. Un passif financier est décomptabilisé lorsqu'il est éteint, résilié, annulé ou à la date d'expiration.

Tous les produits et charges liés aux instruments financiers sont présentés dans les produits financiers et les charges financières.

Actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat net

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat net comprennent les actifs financiers qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction ou qui respectent certaines conditions et qui sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat net au moment de la comptabilisation initiale. Les actifs dans cette catégorie sont évalués subséquemment à la juste valeur et les gains ou les pertes sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en fonction de transactions sur un marché actif ou en appliquant une technique d'évaluation lorsqu'il n'existe pas de marché actif.

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont des instruments qui sont détenus dans le but de les revendre à court terme. Les instruments classés dans cette catégorie sont présentés dans l'actif courant. Les instruments inclus dans cette catégorie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les découverts bancaires et certains dérivés.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente sont des actifs financiers non-dérivés qui sont désignés dans cette catégorie ou qui ne sont pas classés dans aucune autre catégorie. Ils sont présentés dans les actifs courants lorsqu'ils sont recouvrables dans les 12 mois suivant la fin de l'exercice, sinon ils sont classés dans les actifs non courants. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés subséquemment à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont inscrites dans les autres éléments du résultat global, sauf les placements dans les instruments de capitaux propres pour lesquels il n'existe pas de prix coté sur un marché actif et qui devraient être constatés au coût.

Lorsque la réduction de la juste valeur est réputée être autre que temporaire, la perte cumulative enregistrée dans le cumul des autres éléments du résultat global est supprimée et comptabilisée en résultat net. Les gains et les pertes réalisés relativement à la disposition des titres disponibles à la vente sont reclassés en résultat net et le reclassement

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 4. Principales méthodes comptables (suite)

4.4 Instruments financiers (suite)*Actifs financiers disponibles à la vente (suite)*

est présenté distinctement dans l'état du résultat global. Cette catégorie inclus les placements comportant des valeurs de rachat d'assurance vie.

Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Les titres qui ont une date d'échéance fixe et pour lesquels la Société a l'intention bien arrêtée et la capacité de les conserver jusqu'à l'échéance sont classés comme des actifs détenus jusqu'à l'échéance et comptabilisés subséquemment au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Aucun actif n'est classé dans cette catégorie.

Prêts et créances

Les prêts et les créances sont des actifs financiers non-dérivés provenant de la remise de la trésorerie ou d'autres actifs en retour d'une promesse de remboursement à une date déterminée, ou à vue, normalement avec des intérêts. Les prêts et les créances sont évalués subséquemment au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils sont présentés dans les actifs courants lorsqu'ils sont recouvrables dans les 12 mois suivant la fin de l'exercice, sinon ils sont classés dans les actifs non courants. Les débiteurs et le solde de prix de vente à recevoir sont classés comme prêts et créances.

Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat net

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat net comprennent les passifs financiers qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction ou qui respectent certaines conditions et qui sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat net au moment de la comptabilisation initiale.

Les passifs dans cette catégorie sont évalués subséquemment à la juste valeur et les gains ou les pertes sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en fonction de transactions sur un marché actif ou en appliquant une technique d'évaluation lorsqu'il n'existe pas de marché actif. Aucun passif financier n'est classé dans cette catégorie.

Passifs financiers comptabilisés au coût après amortissement

Les passifs financiers comptabilisés au coût après amortissement sont comptabilisés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils sont présentés dans les passifs courants lorsqu'ils sont remboursables dans les 12 mois suivant la fin de l'exercice, sinon ils sont classés dans les passifs non-courants. Les emprunts bancaires, les avantages du personnel, les fournisseurs et autres créditeurs, les dettes à court terme, la dette à long terme, les obligations découlant de contrats de location-financement et les débentures convertibles sont classés dans cette catégorie.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 4. Principales méthodes comptables (suite)

4.4 Instruments financiers (suite)*Instruments composés*

Les composantes des instruments composés émis par la Société sont classées séparément comme passifs financiers et capitaux propres selon la substance de l'entente contractuelle. À la date d'émission, la juste valeur de la composante passif est évaluée en appliquant le taux d'intérêt du marché alors en vigueur pour un instrument non convertible similaire. Ce montant est comptabilisé comme passif au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif jusqu'à son extinction au moment de la conversion ou à la date d'échéance de l'instrument. La composante capitaux propres est déterminée en déduisant le montant de la composante passif de la juste valeur totale de l'instrument composé. Ce montant est comptabilisé dans les capitaux propres, déduction faite de l'incidence fiscale, et n'est pas réévalué par la suite.

4.5 Résultat global

Le résultat global est composé du résultat net de la Société et des autres éléments du résultat global. Les autres éléments du résultat global comprennent les gains et les pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente, les variations de la juste valeur marchande des instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie et les rajustements pour la conversion des devises étrangères relativement aux établissements étrangers autonomes, déduction faite, dans chaque cas, des impôts.

4.6 Coûts de transaction

Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers, autres que ceux classés à la juste valeur par le biais du compte de résultat net ou disponibles à la vente, sont ajoutés ou soustraits de la juste valeur des actifs ou des passifs financiers, selon ce qui convient, lors de la comptabilisation initiale.

4.7 Comptabilisation des produits*Produits des activités poursuivies*

Le chiffre d'affaires de la Société provient principalement de la prestation de services de consultation marketing, du déploiement de campagnes marketing par Internet, de la vente de licences de logiciels, de la maintenance, des services de consultations et autres services. Les produits tirés des licences proviennent de licences d'utilisation permanente accordée sur les produits logiciels de la Société. Les produits tirés de la maintenance proviennent des frais d'abonnement annuel aux mises à jour et au support des logiciels. De plus, dans le cadre de ses activités, la Société

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 4. Principales méthodes comptables (suite)

4.7 Comptabilisation des produits (suite)

Produits des activités poursuivies (suite)

développe et maintient pour ses clients des sites Internet en plus d'offrir l'hébergement et la réservation de noms de domaines pour ces sites.

Les produits de services de consultation marketing et du déploiement de campagnes marketing par Internet sont constatés lorsqu'il existe une preuve convaincante d'une entente, que les services sont rendus, que le prix est déterminé et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits tirés d'hébergement s'échelonnant sur une période de plus d'un mois sont amortis sur la durée totale du contrat. La partie non constatée est présentée au passif à titre de produits différés. Les produits tirés de la vente de noms de domaines sont constatés au moment de l'enregistrement de ceux-ci.

Les produits tirés de contrats comportant de multiples prestations (licences, services de maintenance et services professionnels) sont constatés à chaque prestation selon la juste valeur du service rendu.

Produits d'intérêts

Les produits d'intérêts sont comptabilisés sur une base d'exercice selon la méthode du taux effectif.

4.8 Crédits d'impôt à la recherche et développement

Les crédits d'impôt à la recherche et au développement sont comptabilisés en diminution des coûts connexes dans la période où les coûts sont engagés et dans la mesure où l'obtention de ces crédits est considérée comme raisonnablement assurée.

Les crédits d'impôt enregistrés par la Société doivent faire l'objet de révisions et d'approbations par les autorités fiscales, et il est possible que le montant accordé diffère du montant comptabilisé.

4.9 Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Cependant, les frais de développement sont reportés lorsqu'ils respectent les critères généralement reconnus jusqu'à concurrence du montant dont la récupération peut raisonnablement être considérée comme certaine. Ils sont alors amortis sur des périodes correspondant à leur durée de vie utile lorsque leur commercialisation débute.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 4. Principales méthodes comptables (suite)

4.10 Rémunération et autres paiements fondés sur des actions

La Société applique la norme IFRS 2 Paiement fondé sur des actions aux transactions dont le paiement et le règlement sont fondés sur des actions.

La Société offre un régime de rémunération fondée sur des actions au profit des employés. Ce régime est classé en tant que régime de capitaux propres. La juste valeur du service reçu est évaluée indirectement par référence à la juste valeur des options d'achat d'actions à la date où elles sont octroyées.

La Société offre également un régime de paiements fondés sur des actions au profit des non-salariés de l'entreprise. Les options d'achat d'actions octroyées à des non-salariés sont évaluées sur la base de la juste valeur des produits et services reçus ou de la juste valeur des options d'achat d'actions octroyées, en choisissant la méthode d'évaluation la plus fiable. Si c'est la méthode de la juste valeur des options d'achat d'actions qui est choisie, un modèle de fixation des prix est utilisé en fonction de la première des dates suivantes :

- (a) la date à laquelle la performance de la contrepartie est terminée;
- (b) la date à laquelle la contrepartie s'engage à acquérir les instruments de capitaux propres; ou
- (c) la date de remise des options d'achat d'actions si elles sont entièrement acquises et non confiscables à cette date.

La charge est comptabilisée en résultat dans la période d'acquisition des options octroyées et un crédit correspondant est porté au surplus d'apport. Les renonciations sont estimées à la date de l'attribution et sont incluses dans l'évaluation de la charge et ajustées de façon à tenir compte des événements réels. À la fin de chaque période de référence, la Société réévalue ses estimations à l'égard du nombre d'options d'achat d'actions qui seront acquises et reconnaît l'impact de toute révision en résultat. Tout montant payé par les employés et les non-salariés lors de l'exercice des options d'achat d'actions est crédité au capital-actions ainsi que le montant du coût de rémunération constaté à l'origine au surplus d'apport.

La juste valeur des options et des droits est déterminée en utilisant le modèle de valorisation Black - Scholes en fonction des caractéristiques des données des données de marché à la date d'attribution et sur la base d'hypothèses déterminées par la direction de la Société.

4.11 Impôts sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôt exigible comprennent les montants à payer ou à recouvrer auprès des autorités fiscales

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 4. Principales méthodes comptables (suite)

4.11 Impôts sur le résultat (suite)

pour la période en cours et la période de présentation de l'information financière antérieure et qui n'ont pas été réglés à la date de clôture. L'impôt exigible est calculé sur le revenu imposable qui diffère du résultat présenté aux états financiers. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale du goodwill ou au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés et provisionnés, sans actualisation, selon les taux d'impôt dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes autorités fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées à titre de recouvrement ou de charge d'impôt en résultat net, sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas, l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

4.12 Résultat net par action de base et dilué

Le résultat par action de base est calculé selon le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour tous les exercices présentés. Le résultat par action dilué est calculé en ajustant les actions en circulation pour tenir compte de l'effet dilutif des options d'achat d'actions, des bons de souscription et des débentures convertibles. La Société utilise la méthode du rachat d'actions pour déterminer l'effet dilutif des bons de souscription et des options d'achat d'actions. La méthode de la conversion hypothétique est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des débentures convertibles. Pour tous les exercices présentés, l'effet des options d'achat d'actions, des bons de souscription et des débentures convertibles n'est pas pris en compte, car il serait anti-dilutif. En conséquence, il n'y a pas de différence entre la perte nette par action de base et la perte nette par action diluée.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 4. Principales méthodes comptables (suite)

4.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie est composée de la trésorerie en banque, déduction faite des découverts bancaires. Les équivalents de trésorerie correspondent à des placements à court terme, d'une durée inférieure à trois mois.

4.14 Travaux en cours

Les travaux en cours représentent les honoraires qui seront facturés et perçus auprès des clients pour des travaux de contrats exécutés jusqu'à la date considérée. Les travaux en cours sont évalués à la valeur de réalisation nette selon le degré d'avancement des travaux.

Les facturations qui dépassent la valeur temps inhérente aux travaux en cours et pour lesquels des services futurs seront fournis sont présentées au poste de produits différés de l'état de la situation financière.

4.15 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué des crédits d'impôts applicables, de l'amortissement cumulé et des pertes de valeurs cumulées. Le coût historique tient compte de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. Elles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation, en tenant compte de valeurs résiduelles, selon les méthodes, les taux annuel et les périodes qui suivent :

<u>Éléments d'actifs</u>	<u>Méthodes</u>	<u>Taux ou période</u>
Équipement informatique	Dégressif	30%
Mobilier et équipement	Dégressif	20%
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail

Les durées d'utilité, les valeurs résiduelles et le mode d'amortissement sont revus chaque année en tenant compte de la nature des actifs, de l'usage prévu et de l'évolution technologique.

Les gains ou les pertes sur cessions correspondent à la différence entre le produit de cession et la valeur comptable et sont présentés dans les « Autres produits et charges opérationnelles » dans le résultat net.

4.16 Contrats de location

La Société loue certaines immobilisations corporelles. Les contrats de location d'immobilisations corporelles pour lesquels la Société détient la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en tant que

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 4. Principales méthodes comptables (suite)

4.16 Contrats de location (suite)

contrats de location-financement. Les contrats de location-financement sont comptabilisés à la date d'entrée en vigueur du contrat au moindre de la juste valeur du bien loué et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les contrats de location dans lesquels la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont conservés par le bailleur sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements effectués en vertu de contrats de location simple sont imputés en résultat linéairement sur la durée du bail.

Les immobilisations corporelles louées sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période la plus courte entre la durée de vie estimative et la durée du contrat de location, soit 3 ans. Les paiements minimaux au titre de la location doivent être ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant.

4.17 Actifs incorporels*Logiciels*

Les logiciels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans.

Immobilisations incorporelles générées en interne par l'encours de dépenses de recherche et de développement

Une immobilisation incorporelle générée en interne résultant du développement (ou de la phase de développement d'un projet interne) est comptabilisée si, et seulement si, tous les éléments suivants ont été démontrés :

- (a) la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- (b) l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre;
- (c) la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle;
- (d) la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. La Société doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité;
- (e) la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle;
- (f) la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 4. Principales méthodes comptables (suite)

4.17 Actifs incorporels (suite)

Les frais de développement sont inscrits à l'actif dès lors que les critères ci-dessus sont satisfaits. Lorsqu'aucune immobilisation incorporelle générée en interne ne peut être comptabilisée, les dépenses de développement sont passées en charges dans le résultat net de l'exercice au cours duquel elles sont engagées.

Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles générées en interne sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité et une perte de valeur est comptabilisée en résultat net lorsque leur valeur recouvrable devient inférieure à leur valeur nette comptable.

4.18 Regroupement d'entreprises et goodwill

La Société applique la méthode de l'acquisition pour comptabiliser tout regroupement d'entreprises. La contrepartie transférée à l'occasion d'un regroupement d'entreprises consiste en la somme des justes valeurs des actifs transférés par l'acquéreur, des dettes contractées par l'acquéreur à l'égard des détenteurs antérieurs de l'entreprise acquise et des parts de capitaux propres émises par l'acquéreur. La contrepartie transférée comprend tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les actifs identifiables acquis ainsi que les passifs et passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges dans les périodes au cours desquelles les coûts sont engagés et les services reçus.

Toutes les contreparties éventuelles sont comptabilisées à la juste valeur à la date d'acquisition. Les variations de la juste valeur des contreparties éventuelles résultant d'événements postérieurs à la date d'acquisition qui sont classées comme un actif ou un passif sont comptabilisées en conformité avec l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, soit en résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global. Les contreparties éventuelles classées en capitaux propres ne sont pas réévaluées et le règlement ultérieur est comptabilisé en capitaux propres.

Le goodwill à durée d'utilité indéfinie, est initialement évalué comme étant l'excédent de la contrepartie transférée sur le solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs acquis et des passifs assumés identifiables.

Le goodwill n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique au cours du quatrième trimestre ou dès qu'il existe un indice de perte de valeur. La hausse du taux d'intérêt, la baisse du chiffre d'affaires ou du résultat opérationnel comptent parmi les indices de perte que la direction surveille.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 4. Principales méthodes comptables (suite)

4.19 Dépréciation des actifs

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie. Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises et qui représentent, dans la Société, le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi par la direction.

Les unités génératrices de trésorerie auxquelles un goodwill a été affecté doivent être soumises à un test de dépréciation au moins tous les ans. Tous les autres actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée. Pour déterminer la valeur recouvrable, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs provenant de chaque actif ou de chaque unité génératrice de trésorerie, puis elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Les données utilisées pour les tests de dépréciation sont directement liées au budget le plus récent approuvé de la Société et ont été ajustées au besoin pour exclure l'incidence des restructurations futures et des améliorations apportées aux actifs. Les facteurs d'actualisation sont établis individuellement pour chaque actif ou unité génératrice de trésorerie et reflètent leur profil de risque respectif déterminé par la direction.

Les pertes de valeur liées aux unités génératrices de trésorerie sont d'abord portées en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à cette unité génératrice de trésorerie. Toute perte de valeur restante est répartie au prorata des autres actifs de l'unité génératrice de trésorerie. Exception faite du goodwill, tous les actifs sont subséquemment réévalués afin de relever tout indice indiquant qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement puisse ne plus exister. Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable. La valeur comptable après la reprise ne doit toutefois pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette des amortissements) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercices antérieures.

4.20 Nature des passifs provisionnés

Conformément à la norme IAS 37 (provisions, passifs éventuels et actifs éventuels), les provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour faire face à des sorties de ressources probables, estimables et résultant d'obligations actuelles issues d'événements passés. Dans le cas où il existe une obligation potentielle résultant d'événements passés,

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 4. Principales méthodes comptables (suite)

4.20 Nature des passifs provisionnés (suite)

mais dont l'occurrence n'est pas probable ou dont l'estimation n'est pas fiable, ces passifs éventuels sont indiqués dans les engagements hors bilan et litiges. Les provisions sont évaluées selon la meilleure estimation de la direction de la Société quant au résultat net en fonction des faits connus à la date d'arrêté des comptes.

Une provision est comptabilisée dès qu'il devient probable qu'une obligation actuelle résultant d'un événement passé nécessitera un règlement dont le montant peut être évalué de manière fiable. L'évaluation de la provision correspond à la meilleure estimation de la sortie de ressources permettant l'extinction de cette obligation.

4.21 Avantages du personnel

Les salaires, les cotisations aux régimes de retraite gouvernementale, les congés payés et congés de maladie, les primes et les avantages non monétaires sont des avantages à court terme et ils sont comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel les salariés de la Société ont rendu les services associés.

4.22 Débentures convertibles

Les composantes des débentures convertibles sont présentées séparément à titre de passif et de capitaux propres à l'état de la situation financière. La valeur comptable de la composante capitaux propres est obtenue en soustrayant la valeur comptable de la composante passif de la valeur nominale des débentures. Celle-ci est présentée dans les capitaux propres sous le poste composante capitaux propres des débentures. La valeur de la composante passif des débentures convertibles est établie, au moment de leur émission, en actualisant les obligations futures en matière d'intérêts et de capital à un taux d'actualisation qui représente le taux d'intérêt créditeur estimatif accessible par la Société pour des débentures similaires sans droit de conversion.

La composante passif présentée au bilan augmente au cours de la durée des débentures jusqu'à la valeur nominale totale des débentures en circulation lors de l'échéance. Cet accroissement de la valeur comptable des débentures convertibles est indiqué à titre de charge d'intérêts implicites. Par conséquent, les intérêts débiteurs reflètent le taux effectif de la composante passif des débentures convertibles. Les frais d'émission des débentures convertibles sont imputés aux deux composantes en fonction de leur juste valeur respective.

Lorsque les débentures sont assorties d'un droit de conversion et de bons de souscription, les produits des émissions d'unités sont répartis entre le poste composante capitaux propres des débentures, les bons de souscription et les débentures au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. Les produits sont d'abord imputés aux débentures et le montant résiduel est attribué à ces deux composantes de capitaux propres.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 4. Principales méthodes comptables (suite)

4.22 Débentures convertibles (suite)

Lorsque les porteurs font la conversion des débentures convertibles en actions ordinaires, les composantes passif et capitaux propres sont transférées au capital-actions ordinaire.

La juste valeur des droits de conversion des débentures est déterminée en utilisant le modèle de valorisation Black - Scholes en fonction des caractéristiques des données de marché à la date d'attribution et sur la base d'hypothèses déterminées par la direction de la Société.

4.23 Capitaux propres

Le capital-actions est présenté à la valeur à laquelle les actions ont été émises. Les coûts liés à l'émission d'actions, d'options d'achat d'actions ou de bons de souscription sont présentés dans les capitaux propres, en déduction du produit d'émission.

Capital-actions et de bons de souscription

Les actions ordinaires et les bons de souscription sont classés aux capitaux-propres. Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux bons de souscription.

La juste valeur des bons de souscription est déterminée en utilisant le modèle de valorisation Black - Scholes en fonction des caractéristiques des données de marché à la date d'attribution et sur la base d'hypothèses déterminées par la direction de la Société.

Surplus d'apport

Le surplus d'apport inclut les charges liées aux options d'achat jusqu'à l'exercice de ces options.

La juste valeur des options d'achat d'actions est déterminée en utilisant le modèle de valorisation Black - Scholes en fonction des caractéristiques des données de marché à la date d'attribution et sur la base d'hypothèse déterminées par la direction de la Société.

Note 5. Estimations comptables et jugements critiques de la direction

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction de la Société procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de produits et de charges au cours de la période de présentation de l'information. La Société procède

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 5. Estimations comptables et jugements critiques de la direction (suite)

aussi à des estimations et à des hypothèses concernant des événements futurs. Les estimations nécessitent l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues.

Les estimations et les jugements sont révisées périodiquement. Ils se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer des estimations, des hypothèses et des jugements posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. Les paragraphes suivants décrivent :

- les estimations et hypothèses comptables les plus critiques formulées par la direction lors de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs, passifs, produits et charges;
- les jugements les plus critiques de la direction dans l'application des méthodes comptables.

5.1 Crédits d'impôts à la recherche et développement

La direction a procédé à un certain nombre d'estimations et formulé un certain nombre d'hypothèses afin de déterminer les dépenses admissibles aux fins de la demande des crédits d'impôt à la recherche et développement. Ces crédits d'impôt sont accordés pour les dépenses admissibles, lesquelles comprennent les frais directs de recherche et développement ainsi qu'un montant raisonnable de frais indirects. Il est possible que le montant alloué au titre de la demande de crédits d'impôt soit, suivant la cotisation de l'Agence du revenu du Canada et de l'Agence du revenu du Québec significativement différent du montant initialement comptabilisé.

5.2 Rémunération et autres paiements fondés sur des actions

La Société a établi un régime d'options d'achat actions, qui est décrit à la note 24 aux états financiers. La Société recourt à la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions attribuées. La juste valeur des options sur actions est établie au moyen du modèle d'évaluation Black et Scholes, lequel requiert l'utilisation de certaines hypothèses déterminées par la direction de la Société, notamment à l'égard de la volatilité future du cours de l'action et de la durée de vie attendue des instruments.

La durée de vie attendue des instruments est estimée en fonction des données historiques et des prévisions actuelles. La volatilité attendue est estimée selon la volatilité historique du cours de l'action de la Société sur une période équivalant à la durée de vie attendue.

5.3 Contrat de location

Dans certains cas, la direction doit utiliser son jugement afin de déterminer si les contrats de location sont des contrats

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 5. Estimations comptables et jugements critiques de la direction (suite)

5.3 Contrat de location (suite)

de location simple ou de location-financement dans les cas où il y a un transfert des risques et avantages liés à la propriété du bien. À la lumière de ces jugements, la direction classe le contrat de location comme un contrat de location-financement ou de location simple. Par conséquent, l'équipement informatique loué a été comptabilisé à l'actif, amorti linéairement sur sa durée prévue d'utilisation, en contrepartie de la comptabilisation d'une obligation découlant d'un contrat de location-financement.

La Société loue certaines immobilisations corporelles. Les contrats de location visant des immobilisations corporelles sont classés comme des contrats de location simple lorsque la Société ne conserve pas la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Pour les contrats de location simple, les paiements au titre de la location sont comptabilisés sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

5.4 Impôts sur le résultat

Les actifs et les passifs d'impôts différés résultent de différences temporelles entre la valeur comptable à des fins de comptabilisation et la valeur fiscale de certains actifs et passifs, de même qu'à des pertes fiscales non déduites. Des estimations sont exigées pour préciser le moment de l'inversion de ces différences temporelles et le taux d'impôt appliqué. La valeur comptable des actifs et des passifs s'appuie sur les montants inscrits dans les états financiers et elle est assujettie aux estimations comptables inhérentes à ces soldes. La valeur fiscale des actifs et des passifs et le montant des pertes fiscales non déduites s'appuient sur les lois, les règlements et les interprétations applicables en matière d'impôt. Le moment de l'inversion des différences temporelles et celui des déductions des pertes fiscales s'appuient sur les estimations des résultats imposables futurs de la Société.

Toutefois, les montants réels des charges d'impôts sur le résultat ne deviennent définitifs qu'au moment du dépôt et de l'acceptation d'une déclaration de revenus par les autorités pertinentes, suivant la publication des états financiers. De plus, l'estimation des impôts sur le résultat inclut l'évaluation de la recouvrabilité des actifs d'impôt différés, compte tenu de l'évaluation de la capacité d'utiliser les déductions d'impôt différé sous-jacentes avant leur expiration par rapport au revenu imposable futur, auquel cas un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles.

L'évaluation s'appuie sur les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur et les estimations du revenu imposable futur. Les variations des résultats d'exploitation prévus, des taux d'impôt en vigueur, de la loi ou des règlements et des interprétations de la Société de la loi de l'impôt sur le résultat se traduiront par des ajustements des attentes au titre des inversions des différences temporelles futures et pourraient exiger des ajustements considérables au titre des impôts différés. Dans la mesure où les prévisions diffèrent des résultats réels, les ajustements sont constatés durant les périodes subséquentes.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 5. Estimations comptables et jugements critiques de la direction (suite)

5.5 Travaux en cours

La Société exerce une partie importante de ses activités au moyen de contrats à long terme avec des clients. Les produits y afférents sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux. La nature à long terme de ces contrats nécessite l'utilisation d'estimations des coûts totaux et des produits à l'achèvement.

Les produits estimatifs à l'achèvement sont ajustés en fonction des modifications prévisibles aux commandes. La direction doit exercer son jugement pour déterminer s'il est probable que des produits additionnels ou inférieurs liés à ces ajustements seront réalisés.

Les coûts estimatifs d'un contrat à l'achèvement comprennent les prévisions de coûts de la main-d'œuvre et des taux de productivité de la main-d'œuvre. Ces coûts sont touchés par la nature et la complexité des travaux à exécuter, ainsi que par l'incidence des demandes de modifications et des retards de livraison potentiels. Les estimations des coûts sont principalement fondées sur les tendances historiques de la performance.

Les produits et marges comptabilisés peuvent faire l'objet de révisions tout au long de la réalisation des contrats. La direction procède à des examens trimestriels des coûts et des revenus estimatifs à l'achèvement de chaque contrat. En outre, un examen annuel détaillé est effectué pour chaque contrat. L'incidence de toute révision peut être importante et est comptabilisée au moyen d'un ajustement cumulatif au cours de la période où les estimations sont révisées.

5.6 Durées de vie utile estimatives des actifs non courants

La direction procède à une estimation de la durée d'utilité de chaque composante d'un actif et s'appuie sur une analyse de tous les facteurs pertinents incluant, sans s'y limiter, l'utilisation prévue d'un actif et dans le cas d'un actif incorporel, les dispositions contractuelles permettant le renouvellement ou la prolongation de la durée d'utilité légale ou contractuelle d'un actif sans coût substantiel, de même que l'historique de renouvellement. Si la durée d'utilité estimative est révisée, il en résulte une augmentation ou une diminution de la dotation annuelle à l'amortissement.

5.7 Dépréciation des immobilisations corporelles et actifs incorporels

Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'une immobilisation corporelle, d'un actif incorporel ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la juste valeur diminuée du plus élevé des coûts de sa vente ou de sa valeur d'utilité. La direction détermine la valeur d'utilité en procédant à une estimation des flux de trésorerie futurs prévus provenant de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie, puis elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de cette valeur actualisée. Dans la plupart des cas, la détermination du taux d'actualisation comporte l'estimation de l'ajustement approprié pour tenir compte du risque du marché ainsi que de l'ajustement approprié pour les facteurs de risque propres aux actifs. Lorsqu'elle procède à l'évaluation des flux de trésorerie futurs prévus, la direction pose des hypothèses relativement aux résultats

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 5. Estimations comptables et jugements critiques de la direction (suite)

5.7 Dépréciation des immobilisations corporelles et actifs incorporels (suite)

opérationnels futurs tels que l'obtention de contrats futurs et leur rentabilité. Ces hypothèses se rapportent à des événements et circonstances futurs.

5.8 Regroupement d'entreprise et goodwill

Lors d'un regroupement d'entreprises, la Société doit poser des hypothèses et faire des estimations afin de déterminer la répartition du prix d'achat de l'entreprise acquise. Pour ce faire, la Société doit déterminer la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables pris en charge à la date d'acquisition. Le goodwill est déterminé comme étant la différence entre les éléments acquis identifiés et la juste valeur de la contrepartie transférée à la date d'acquisition. Ces hypothèses et estimations ont une incidence sur le montant inscrit à titre d'actifs et de passifs dans l'état de la situation financière à la date d'acquisition. De plus, les durées d'utilité estimées des immobilisations corporelles acquises, l'identification d'actifs incorporels de même que la détermination de durées d'utilité déterminées ou indéterminées des actifs incorporels acquis ont une incidence sur le résultat de la Société.

5.9 Juste valeur

Tous les instruments financiers doivent être comptabilisés à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Ces instruments sont ensuite évalués au coût après amortissement ou à la juste valeur selon leur classement.

La mesure de la juste valeur correspond au montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. Cette mesure est effectuée à un moment précis et peut être modifiée au cours d'exercices futurs en raison des conditions du marché ou d'autres facteurs.

La juste valeur est établie au moyen des cours sur le marché actif le plus avantageux pour cet instrument auquel la Société a immédiatement accès. S'il n'existe pas de marché actif, la juste valeur est établie selon des modèles d'évaluation internes ou externes, notamment des modèles de flux de trésorerie actualisés. La juste valeur établie selon ces modèles d'évaluation nécessite l'utilisation d'hypothèses à l'égard du montant et du calendrier des flux de trésorerie futurs estimatifs, ainsi que pour de nombreuses autres variables. Pour déterminer ces hypothèses, des données externes du marché facilement observables sont utilisées si disponibles. Sinon, la Société utilise la meilleure estimation possible. Puisqu'elles sont fondées sur des estimations, les justes valeurs peuvent ne pas être réalisées dans le cadre d'une vente réelle ou d'un règlement immédiat de ces instruments.

La note 28 explique plus en détail ces bases de calcul et les estimations utilisées.

5.10 Provisions et passifs éventuels

Le jugement est exercé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 5. Estimations comptables et jugements critiques de la direction (suite)

5.10 Provisions et passifs éventuels (suite)

aux états financiers ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique des estimations qui sont basées sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations.

5.11 Débentures convertibles

La Société présente séparément à l'état de la situation financière la composante passif et la composante capitaux propres des débentures convertibles. La juste valeur de l'instrument composé lors de l'émission est ventilée entre la composante passif et la composante capitaux propres et est déterminée en utilisant un taux d'intérêt pour un instrument d'emprunt analogue dénué de composante capitaux propres. La Société doit d'abord établir la juste valeur de l'option de conversion et des bons de souscription qui sont présentés dans les capitaux propres qui est ensuite déduite de la juste valeur de l'instrument composé de la composante passif. Ainsi, les estimations effectuées pour déterminer la juste valeur de la composante passif incluse dans les débentures convertibles pourraient avoir une incidence sur la charge d'intérêts de l'exercice constatée dans les états financiers si celle-ci étaient inadéquates.

Note 6. Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation incluent :	2012	2011
	\$	\$
Avantages du personnel	801 798	869 367
Frais de production	93 798	124 487
Crédit d'impôt à la recherche et développement	(203 640)	(195 530)
Loyer	86 601	104 422
Frais de bureau	185 286	151 479
Honoraires professionnels	185 053	110 092
Créances irrécouvrables	8 102	10 021
Amortissement des immobilisations corporelles et des biens loués en vertu de contrats de location-financement	11 321	14 948
Amortissement des immobilisations incorporelles	120 833	225 000
	1 289 152	1 414 286

Les charges au titre des avantages du personnel sont les suivantes :

Salaires et avantages sociaux	801 798	869 367
Charges liées aux options d'achat d'actions	12 025	—
	813 823	869 367

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 7. Produits et charges financières

Les produits et les charges financières sont détaillés ci-dessous :

	2012 \$	2011 \$
Intérêts sur les soldes créditeurs	43 945	28 205
Intérêts et charges financières sur les dettes à court terme	23 610	47 110
	67 555	75 315
Intérêts implicites sur les débentures convertibles	10 383	10 383
Intérêts sur les débentures convertibles	14 555	10 501
Intérêts et charges financières sur la dette à long terme	26 435	42 018
	51 373	62 902
Amortissement des frais d'émission de la dette à long terme	21 714	21 714
Charges financières	140 642	159 931
Produits financiers sur soldes de prix de vente à recevoir	20 520	39 775
Intérêts créditeurs provenant de la trésorerie et équivalents de trésorerie	1 144	—
Produits financiers	21 664	39 775

Note 8. Résultat net par action

Les titres potentiellement dilutifs (débentures convertibles, bons de souscription, options d'achat d'actions) dont le prix d'exercice était supérieur à la valeur du cours des actions ordinaires, ou encore en raison de leur effet anti-dilutif, n'ont pas été inclus dans le calcul du résultat net dilutif par action.

Note 9. Impôts sur les résultats

Le taux d'imposition effectif de la Société s'établit de la façon suivante :

	2012	2011
Taux combiné d'imposition fédéral et provincial	(26,90) %	(28,40) %
Crédit d'impôt à la recherche et développement	(6,00)	(6,00)
Avantages fiscaux non constatés	32,90	34,40
Taux d'imposition effectif sur les bénéfices	0,00 %	0,00 %

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 9. Impôts sur les résultats (suite)

Le total des impôts sur le résultat est réparti comme suit :

	2012	2011
	\$	\$
Exigibles	105 421	—
Différés	—	—
	<u>105 421</u>	<u>—</u>

a) La charge d'impôts (économie) attribuable aux résultats diffère des montants calculés par l'application du taux d'imposition combiné au fédéral et provincial de 26,90 % (28,40 % en 2011) au résultat avant impôts en raison des éléments suivants :

	2012	2011
	\$	\$
Résultat net avant impôts	(463 155)	(60 495)
Impôts sur le résultat (recouvré prévus)	(124 588)	(17 181)

Augmentation (diminution) des impôts résultant des éléments ci-dessous :

Perte sur radiation du solde de prix de vente	51 633	—
Charges liées aux options d'achats d'actions	3 386	—
Assurances vie des administrateurs	3 173	—
Intérêts implicites sur débentures convertibles	2 793	2 949
Dépenses non déductibles	10 892	14 232
Impôts sur le résultat recouverts	(52 711)	—
Affectation aux pertes reportées	52 711	—
Impôts sur le résultat exigibles	—	—

b) La charge d'impôts sur le résultat constaté au 31 décembre 2012 est compensée par l'application du crédit d'impôt à la recherche et au développement non remboursable en réduction de l'impôt à payer.

Compte tenu des taux d'imposition fédéral et provincial les éléments importants des actifs et passifs d'impôts différés présentés à l'état de la situation financière se détaillent comme suit :

	2012	2011
	\$	\$
Actifs d'impôt différé		
Dépenses de recherche et développement	720 447	750 266
Immobilisations corporelles et incorporelles	160 696	155 702
Pertes fiscales reportables	159 965	176 674
	<u>1 041 108</u>	<u>1 082 642</u>

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 9. Impôts sur les résultats (suite)

	2012	2011
	\$	\$
Passifs d'impôt différé		
Report de crédit d'impôt	54 779	50 838
Frais d'émission de la dette à long terme	3 407	3 407
	58 186	54 245
Actif net d'impôt différé	982 922	1 028 397
Provision pour moins-value	(982 922)	(1 028 397)
Actifs net d'impôt différé présenté à l'état de la situation financière	—	—

Les pertes fiscales reportables représentent des économies d'impôts de 159 965 \$ au 31 décembre 2012 et de 176 674 \$ au 31 décembre 2011. Au 31 décembre 2012, les pertes reportables inutilisées ont les échéances suivantes.

Année Subie	Fédéral \$	Provincial \$	Année reportable
2004	189 622	—	2014
2005	51 958	—	2015
2006	60 413	—	2026
2007	4 908	—	2027
2008	366 111	73 327	2028
2012	195 952	195 952	2032
	868 964	269 279	

La fraction non amortie du coût en capital au 31 décembre 2012 est de 698 483 \$ au fédéral et au provincial.

La perte fiscale en capital reportable est 190 394 \$ au 31 décembre 2012.

Crédit d'impôt

Les crédits d'impôt non remboursables au montant de 427 241 \$ (409 047 \$ en 2011) découlent de dépenses admissibles que la Société prévoit être en mesure d'utiliser au cours des prochains exercices. Un montant de 79 445 \$ de crédit d'impôt non remboursable de 2010 n'a pas été comptabilisé.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la Société a comptabilisé des crédits d'impôt pour la recherche et développement s'élevant à 203 640 \$ (195 530 \$ en 2011). Ces crédits ont été comptabilisés en réduction de la charge de salaires afférente et n'ont pas encore fait l'objet de cotisation par les autorités fiscales.



Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 10. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2012	2011
	\$	\$
Encaisse		
\$ CAN	148 932	1 984
\$ U.S.	210	6 471
Trésorerie et équivalents de trésorerie	149 142	8 455
Découvert bancaire	—	(8 455)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net aux tableaux des flux de trésorerie	149 142	—

Note 11. Clients et autres débiteurs

	2012	2011
	\$	\$
Comptes clients	225 733	297 188
Provision pour créances douteuses	(59 361)	(66 270)
	166 372	230 918
Avances aux employés, sans intérêt	11 432	15 568
Autres	—	1 547
Clients et autres débiteurs	177 804	248 033

Tous les montants présentent des échéances à court terme. Leurs valeurs comptables nettes correspondent à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

La valeur nette comptable des créances en souffrance de la Société est de 166 372 \$ (230 918 \$ en 2011) à la date de clôture. L'échéance de ces créances est détaillée dans le tableau suivant :

Classement des créances en souffrance mais non douteuses :

	2012	2011
	\$	\$
Non déprécié et échu par :		
0 à 30 jours	127 620	185 972
31 à 60 jours	6 206	1 336
61 à 90 jours	6 533	7 350
Plus de 90 jours	26 013	36 260
Total	166 372	230 918

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 11. Clients et autres débiteurs (suite)

Avant d'accepter un nouveau client, la Société estime la qualité du crédit du client éventuel et établit des limites de crédit pour ce client. Les limites fixées pour les clients ainsi que l'évaluation de leur crédit sont passées en revue annuellement. Pour déterminer la recouvrabilité d'une créance client, la Société tient compte de toute modification de la qualité de crédit de la créance client de la date où elle a été consentie initialement à la date de clôture.

La Société n'a constitué aucune provision sur les comptes présentés dans le tableau précédant étant donné que la qualité du crédit de ces débiteurs n'a pas subi de modification importante et que ces créances sont toujours considérées comme recouvrables. La durée moyenne des comptes clients est de 47 jours (50 jours en 2011).

La Société ne détient pas de garantie à l'égard de ces créances.

Le tableau suivant fournit un rapprochement des variations de la provision pour créances douteuses :

	2012	2011
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	66 270	56 249
Radiation de créances	(15 011)	—
Perte de valeur	8 102	10 021
Reprise sur perte de valeur	—	—
Solde à la fin de l'exercice	59 361	66 270

Les montants sont radiés lorsque la Société estime qu'elle n'arrivera pas à recouvrer le montant provisionné.

Note 12. Solde de prix de vente à recevoir

	2012	2011
	\$	\$
Solde de prix de vente à recevoir au taux de 8%, exigible immédiatement, garanti par une hypothèque mobilière sur l'ensemble des biens cédés (a)	—	475 394
Solde de prix de vente à recevoir, sans intérêt, exigibles immédiatement	40 000	50 527
	40 000	525 921
Portion à court terme du solde de prix de vente à recevoir	40 000	525 921
Solde de prix de vente à recevoir	—	—

(a) Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, suite à une négociation avec le débiteur, la Société a reçu une somme de 285 000 \$ en guise de règlement final. Une perte sur radiation d'un solde de prix de vente à recevoir au montant de 191 942 \$ a été constatée au résultat net.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 13. Placement

La Société détient un placement de 31 892 \$ (26 093 \$ en 2011) en tant que valeur de rachat de l'assurance-vie d'un membre de la direction. Ce placement est porté en garanti des prêts bancaires.

Note 14. Immobilisations corporelles

14.1 Valeur comptable nette

	2012	2011
	\$	\$
Coût	85 930	85 930
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	68 706	61 340
Valeur comptable nette	17 224	24 590

14.2 Tableau de rapprochement

	Equipement Informatique \$	Mobilier et équipement \$	Améliorations locatives \$	Total \$
Coût				
Solde au 1 ^{er} janvier 2011	55 935	11 562	18 433	85 930
Acquisitions	—	—	—	—
Dispositions	—	—	—	—
Solde au 31 décembre 2011	55 935	11 562	18 433	85 930
Acquisitions	—	—	—	—
Dispositions	—	—	—	—
Solde au 31 décembre 2012	55 935	11 562	18 433	85 930
Cumul des amortissements et des pertes de valeur				
Solde au 1 ^{er} janvier 2011	29 996	4 509	12 908	47 413
Amortissement	7 782	1 410	4 735	13 927
Dispositions	—	—	—	—
Solde au 31 décembre 2011	37 778	5 919	17 643	61 340
Amortissement	5 447	1 129	790	7 366
Dispositions	—	—	—	—
Solde au 31 décembre 2012	43 225	7 048	18 433	68 706

Une charge d'amortissement de 7 366 \$ est enregistrée dans le poste coûts directs (13 927 \$ en 2011).

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 15. Biens loués en vertu de contrats de location-financement**15.1 Valeur comptable nette**

	2012	2011
	\$	\$
Coût	39 315	5 833
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	4 976	1 021
Valeur comptable nette	34 339	4 812

15.2 Tableau de rapprochement

	Equipement Informatique	Total
	\$	\$
Coût		
Solde au 1 ^{er} janvier 2011	—	—
Acquisition	5 833	5 833
Dispositions	—	—
Solde au 31 décembre 2011	5 833	5 833
Acquisitions	33 482	33 482
Dispositions	—	—
Solde au 31 décembre 2012	39 315	39 315
Cumul des amortissements et des pertes de valeur		
Solde au 1 ^{er} janvier 2011	—	—
Amortissement	1 021	1 021
Dispositions	—	—
Solde au 31 décembre 2011	1 021	1 021
Amortissement	3 955	3 955
Dispositions	—	—
Solde au 31 décembre 2012	4 976	4 976

Une charge d'amortissement de 3 955 \$ est enregistrée dans le poste coûts directs du résultat net (1 021 \$ en 2011)

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 16. Immobilisations incorporelles**16.1 Valeur comptable nette**

	2012	2011
	\$	\$
Coût	675 000	675 000
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	675 000	554 167
Valeur comptable nette	—	120 833

16.2 Tableau de rapprochement

	Logiciels	Total
	\$	\$
Coût		
Solde au 1 ^{er} janvier 2011	675 000	675 000
Acquisition	—	—
Dispositions	—	—
Solde au 31 décembre 2011	675 000	675 000
Acquisitions	—	—
Dispositions	—	—
Solde au 31 décembre 2012	675 000	675 000
Cumul des amortissements et des pertes de valeur		
Solde au 1 ^{er} janvier 2011	329 167	329 167
Amortissement	225 000	225 000
Dispositions	—	—
Solde au 31 décembre 2011	554 167	554 167
Amortissement	120 833	120 833
Dispositions	—	—
Solde au 31 décembre 2012	675 000	675 000

La dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles est incluse dans le poste frais de vente et d'administration du résultat net et s'élève à 120 833 \$ (225 000 \$ en 2011).

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 17. Goodwill**17.1 Valeur comptable nette**

	2012	2011
	\$	\$
Coût	49 536	49 536
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	—	—
Valeur comptable nette	49 536	49 536

17.2 Tableau de rapprochement

	Goodwill	Total
	\$	\$
Coût		
Solde au 1 ^{er} janvier 2011	49 536	49 536
Acquisitions	—	—
Dispositions	—	—
Solde au 31 décembre 2011	49 536	49 536
Acquisitions	—	—
Dispositions	—	—
Solde au 31 décembre 2012	49 536	49 536

Cumul des pertes de valeur

Solde au 1 ^{er} janvier 2011	—	—
Pertes de valeur imputées au résultat net	—	—
Dispositions	—	—
Solde au 31 décembre 2011	—	—
Pertes de valeur imputées au résultat net	—	—
Dispositions	—	—
Solde au 31 décembre 2012	—	—

17.3 Test de dépréciation du goodwill

La Société a procédé à un test annuel de dépréciation de goodwill au cours des quatrièmes trimestres de 2012 et 2011 conformément aux méthodes décrites à la note 4. La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie dépassait leur valeur comptable. En conséquence, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée sur le goodwill au cours des exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 17. Goodwill (suite)

17.3 Test de dépréciation du goodwill (suite)

La Société n'a pas modifié la méthode d'évaluation employée pour le test de dépréciation du goodwill depuis le test effectué lors de la première adoption des IFRS.

Note 18. Emprunts bancaires

La Société ne bénéficie d'aucune marge de crédit au 31 décembre 2012.

Note 19. Fournisseurs et autres créditeurs

	2012	2011
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	274 763	250 824
Taxes à payer	31 162	146 575
Intérêts à payer sur les débetures convertibles	3 977	9 132
Intérêts à payer sur les dettes à court terme	2 834	6 152
Intérêts à payer sur les dettes à long terme	10 536	—
Autres	10 472	19 843
Fournisseurs et autres créditeurs	333 744	432 526

Note 20. Dettes à court terme

Au 31 décembre 2011, la Société bénéficie d'un prêt de R&D Capital d'un montant de 140,000 \$ portant intérêt au taux mensuel de 1,8 %, échéant en avril 2012, garanti par une hypothèque mobilière conventionnelle sur l'universalité des biens incluant les créances spécifiques relatives aux crédits d'impôt à la recherche et développement à recevoir d'un montant de 336 000 \$ et par le cautionnement personnel d'un administrateur au montant de 35 000 \$. Ce prêt a été remboursé en 2012.

Au 31 décembre 2011, la Société bénéficie d'un prêt de la Financière Focus d'un montant de 125 000 \$ portant intérêt au taux annuel fixe de 18 %, échéant le 30 juin 2012. Ce prêt est garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession de premier rang d'un montant de 200 000 \$ portant sur le solde de prix de vente à recevoir de la Société. Ce prêt a été remboursé en 2012.

Au 31 décembre 2012, la Société bénéficie d'un prêt de Investissement Québec d'un montant de 175 000 \$ portant intérêt au taux annuel préférentiel de l'institution majoré de 5.5 %, calculé mensuellement, garanti par une hypothèque mobilière conventionnelle sur l'universalité des biens incluant les créances spécifiques relatives aux crédits d'impôt à la recherche et développement à recevoir et par le cautionnement personnel d'un administrateur, remboursable lors du remboursement du crédit d'impôt, au plus tard le 30 juin 2013.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 21. Dettes à long terme

	2012	2011
	\$	\$
Emprunts bancaires portant intérêt au taux préférentiel plus 3 %, capital remboursable en mensualités de 11 910 \$, intérêts payables mensuellement, garantis par Investissement Québec, par une hypothèque mobilière sur les actifs et par le cautionnement d'un actionnaire, échéant en juillet 2014 (1)	216 667	361 112
Prêt de Développement Économique Canada, au taux d'escompte moyen de la Banque du Canada plus 3 %, exigible depuis le 31 décembre 2010 (2)	34 770	41 769
Prêt de Développement Économique Canada, au taux d'escompte moyen de la Banque du Canada plus 3 %, exigible depuis le 31 décembre 2010 (2)	41 130	43 823
Dû à une société privée, intérêts au taux préférentiel plus 5 %, sans modalité de remboursement	—	38 857
Dû à une société, intérêt au taux de 12 %, converti en débenture	—	90 000
Dû à une société privée détenue par un administrateur de la Société, sans intérêt ni modalités de remboursement	14 152	14 152
Frais d'émission de la dette à long terme	(34 379)	(56 092)
	<u>272 340</u>	<u>533 621</u>
Portion à court terme de la dette à long terme	272 340	443 621
Dettes à long terme	<u>—</u>	<u>90 000</u>

(1) La convention de prêt comporte des clauses restrictives prévoyant notamment le maintien de certains ratios financiers. Aux 31 décembre 2012 et 2011, certains ratios ne sont pas respectés. Par conséquent, le solde de cet emprunt est présenté à court terme puisque la Société pourrait être considérée en défaut par le créancier et devoir rembourser sur demande le solde de l'emprunt.

(2) Aux 31 décembre 2012 et 2011, la Société était en retard pour les remboursements semi-annuels des prêts de Développement Économique Canada. Par conséquent, le solde ces emprunts est présenté à court terme puisque la Société est considérée en défaut par le créancier. Des négociations sont présentement en cours avec Développement Économique Canada pour modifier les termes de remboursement.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 22. Obligations découlant de contrats de location-financement

	2012	2011
	\$	\$
Contrat de location-financement, 1,9 %, échu en juin 2012, garanti par de l'équipement informatique.	—	2 423
Contrat de location-financement, 6,25 %, garanti par de l'équipement informatique, échéant en octobre 2015, remboursable en versements mensuels de 1 024 \$ (capital et intérêts).	30 920	—
	30 920	2 423
Obligations échéant au cours de la prochaine période	10 656	2 423
	20 264	—
Paielements minimaux au titre de la location-financement		
Moins d'un an	12 291	2 423
Plus d'un an et moins de 5 ans	21 509	—
Plus de cinq ans	—	—
	33 800	2 423
Intérêts compris dans les paiements minimaux	2 880	—
Valeur actualisée des paiements minimaux Au titre de location-financement	30 920	—

Note 23. Débentures convertibles

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la Société a émis une débenture convertible d'une valeur nominale de 90 000\$ échéant en décembre 2013 et portant intérêt au taux de 6 %. Les intérêts sont payables mensuellement. La débenture convertible ne comporte aucune garantie et est convertible en actions au taux de 0,10 \$ par action ordinaire. De plus la débenture est assortie de 900 000 bons de souscription au taux de 0,12 \$ échéant en décembre 2014.

Le montant de la présente émission est présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 7 200 \$ et de la juste valeur du droit de souscription au montant de 2 700 \$.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010, la Société a émis des débentures convertibles d'une valeur nominale de 175 000 \$ échéant en mars et en juillet 2013 et portant intérêt au taux préférentiel majoré de 3 %. Les intérêts sont payables trimestriellement. Les débentures convertibles ne sont pas garanties et sont convertibles en actions à 0,10 \$ par action ordinaire.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 23. Débentures convertibles (suite)

À la date de l'émission, la composante passif s'élevait à 143 850 \$, représentant la valeur actualisée des paiements d'intérêts et du remboursement du capital jusqu'en mars et juillet 2013. La différence entre la valeur nominale des débentures et la composante passif d'un montant de 31 150 \$ représente la valeur attribuée à l'option de conversion et a été comptabilisée aux capitaux propres de la Société. Au cours de l'exercice le 31 décembre 2012, un montant de 10 383 \$ a été comptabilisé à titre d'intérêts implicites sur les débentures convertibles et représente l'augmentation de la composante passif des débentures convertibles (10 383 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011). La valeur comptable des débentures augmentera progressivement jusqu'à son échéance pour y atteindre sa valeur nominale.

Note 24. Capitaux propres**Capital-actions**

Autorisé : nombre illimité d'actions ordinaires, avec droit de vote et privilège de participation, sans valeur nominale

Émis et payé :

	2012	2011
	\$	\$
Montant		
Solde au début	3 844 394	3 844 394
Financement privé	300 998	—
Solde à la fin	4 145 392	3 844 394
Nombre d'actions	2012	2011
	(en unités)	(en unités)
Solde au début	25 534 799	25 534 799
Émission d'actions	6 540 000	—
Solde à la fin	32 074 799	25 534 799

Le 17 novembre 2012, dans le cadre d'un placement privé, la Société a émis 6 540 000 actions ordinaires au prix de 0,05 \$ l'action, ainsi que l'émission de 3 270 000 bons de souscription au prix d'exercice de 0,10 \$ pendant une période d'un an suivant la clôture du placement privé et 0,15 \$ par la suite jusqu'au 17 novembre 2014. Le montant du placement est présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 49 050 \$ et des frais d'émission totalisant 11 952 \$.

Actions souscrites et non émises

En novembre 2012, la Société a reçu des souscriptions totalisant 35 000 \$ pour l'émission de 700 000 actions ordinaires. Ces actions n'étaient pas émises au 31 décembre 2012 et font partie d'un placement privé de 2 000 000 d'actions ordinaires émises le 7 mars 2013, au prix de 0,05 \$ l'action, en contrepartie d'un montant de 100 000 \$.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 24. Capitaux propres (suite)**Bons de souscription émis aux actionnaires**

La variation des bons de souscription émis aux actionnaires de la Société se détaille comme suit :

	Nombre de bons de souscription	Prix de levée moyen pondéré
En circulation au 1 ^{er} janvier 2011	—	—
Émis	—	—
En circulation au 31 décembre 2011	—	—
Émis	4 170 000	0,125 \$
En circulation au 31 décembre 2012	4 170 000	0,125 \$

Le 17 novembre 2012, 3 270 000 bons de souscription ont été émis dans le cadre d'un placement privé. Ils sont comptabilisés en réduction du capital-actions, à leur juste valeur de 49 050 \$.

En décembre 2012, 900 000 bons de souscription ont été émis lors de l'émission de débentures convertibles. Ils sont comptabilisés en réduction de ces débentures, à leur juste valeur de 7 200 \$.

La juste valeur des bons de souscription ont été estimée selon la méthode Black-Scholes d'évaluation basée sur les hypothèses suivantes :

Durée prévue	2 ans
Volatilité prévue	83 à 87 %
Taux d'intérêt sans risque	1,1 %
Dividendes prévus	0,0%

La volatilité prévue est déterminée en calculant la volatilité historique de l'action ordinaire de la Société précédant la date d'émission et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des bons de souscription. En calculant la volatilité historique, la direction peut ne pas tenir compte d'une période de temps identifiable pour laquelle elle considère que le prix de l'action était extraordinairement volatile suite à un événement spécifique qui n'est pas prévu se répéter au cours de la durée de vie prévue du bon de souscription. De plus, si le prix de l'action de la Société était extrêmement volatile pour une période de temps identifiable, par exemple à la suite d'une baisse générale des marchés, la direction peut mettre une emphase moindre sur la volatilité au cours de cette période.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 24. Capitaux propres (suite)

Bons de souscription émis aux actionnaires (suite)

Résumé des bons de souscription en cours et pouvant être exercés au 31 décembre 2012

Année d'octroi	Nombre de bons de souscription	Durée résiduelle moyenne	Prix de levée moyen pondéré
2012	900 000	2,00	0,12
2012	3 270 000	1,88	0,125
	4 170 000	1,95	0,123

Rémunération et autres paiements fondés sur des actions

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent attribuer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants d'acquérir des actions ordinaires de la Société. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions sont déterminés par les membres du conseil d'administration.

Le nombre maximum d'actions ordinaires dans le capital de la Société qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime est égal à 2 600 000 actions.

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur des administrateurs, dirigeants et employés, ne doit pas représenter, au cours d'une période de 12 mois, plus de 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société, ce nombre étant calculé à la date à laquelle l'option est octroyée.

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur de consultants et de personnes qui fournissent des services de relations avec les investisseurs ne doit pas représenter, au cours d'une période de 12 mois, plus de 2 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société, ce nombre étant calculé à la date à laquelle l'option est octroyée.

Le prix d'achat des actions ordinaires, à la levée de chaque option accordée en vertu du régime, sera le prix fixé pour cette option par le conseil d'administration ou par le comité au moment de l'octroi de chaque option, mais ce prix ne pourra être inférieur au « cours escompté ». « Cours escompté » s'entend du cours observé au moment de l'octroi des options moins une décote maximale selon les règles acceptées par la Bourse de croissance TSX, sous réserve d'un prix minimal de 0.10 \$. Le cours observé au moment de l'octroi s'entend du cours des actions à la cote de la Bourse de croissance TSX à la clôture la veille de l'octroi. S'il n'y a pas eu d'opérations la veille, le cours de clôture est remplacé par la moyenne entre le cours acheteur et le cours vendeur.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 24. Capitaux propres (suite)**Rémunération et autres paiements fondés sur des actions (suite)**

Les options d'achat d'actions peuvent être exercées en tout temps et expirent 90 jours après la date de départ du détenteur dans le cas des administrateurs et dirigeants, et 30 jours pour les consultants.

La variation des options d'achats d'actions de la Société se détaille comme suit :

	Nombre d'options	Prix de levée moyenne pondéré \$
En circulation au 1 ^{er} janvier 2011	750 000	0,14
Annulées / expirées	—	—
Octroyées	—	—
En circulation au 31 décembre 2011	750 000	0,14
Annulées / expirées	425 000	0,17
Octroyées	1 000 000	0,10
En circulation au 31 décembre 2012	1 325 000	0,10

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la Société a octroyé 500 000 options d'achat d'actions à des salariés (aucune en 2011) et 425 000 à des non salariés (aucune en 2011) à un prix d'exercice de 0,10 \$ échéant le 17 octobre 2017.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la Société a attribué 150 000 options d'achats d'actions à un consultant à un prix d'exercice de 0,10 \$, échéant le 4 mai 2014. Ces options d'achats d'actions sont octroyées trimestriellement selon une proportion de 25 % à compter du 4 août 2012.

La charge de rémunération et autres paiements fondés sur des actions relative aux options octroyées pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 est de 12 587 \$ et a été comptabilisée au résultat net sous la rubrique charges liées aux options d'achat d'actions. De ce montant 6 500 \$ était pour des options d'achats d'actions émises à des employés.

La juste valeur des options d'achats d'actions a été estimée selon la méthode Black-Scholes d'évaluation basée sur les hypothèses suivantes :

Durée prévue	2 à 5 ans
Volatilité prévue	83 à 107 %
Taux d'intérêt sans risque	0,9%
Dividendes prévus	0,0%

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 24. Capitaux propres (suite)

Rémunération et autres paiements fondés sur des actions (suite)

La volatilité prévue est déterminée en calculant la volatilité historique de l'action ordinaire de la Société précédant la date d'émission et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des options d'achat d'actions. En calculant la volatilité historique, la direction peut ne pas tenir compte d'une période de temps identifiable pour laquelle elle considère que le prix de l'action était extraordinairement volatile suite à un événement spécifique qui n'est pas prévu se répéter au cours de la durée de vie prévue de l'option d'achat d'actions. De plus, si le prix de l'action de la Société était extrêmement volatile pour une période de temps identifiable, par exemple à la suite d'une baisse générale des marchés, la direction peut mettre une emphase moindre sur la volatilité au cours de cette période.

Résumé des options en cours et pouvant être exercées au 31 décembre 2012

Année d'octroi	Nombre d'options	Durée résiduelle moyenne	Prix de levée moyen pondéré \$
2010	50 000	1,00	0,10
2010	275 000	2,00	0,10
2012	925 000	4,75	0,10
2012	75 000	1,33	0,10
	1 325 000	3,84	0,10

Résumé des options en cours et pouvant être exercées au 31 décembre 2011

Année d'octroi	Nombre d'options	Durée résiduelle moyenne	Prix de levée moyen pondéré
2007	250 000	0,28	0,22
2010	25 000	1,00	0,10
2010	75 000	2,00	0,10
2010	400 000	3,00	0,10
	750 000	1,93	0,14



Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 25. Informations sur les flux de trésorerie

Les variations des éléments hors caisse liés aux activités opérationnelles se détaillent comme suit :

Pour les exercices terminés les 31 décembre	2012	2011
	\$	\$
Clients et autres débiteurs	70 229	51 481
Travaux en cours	(27 357)	47 661
Frais payés d'avance	(30 125)	(5 377)
Crédit d'impôt à la recherche et développement	139 836	(164 974)
Dépôt de garantie	(37 395)	(7 451)
Fournisseurs et autres créditeurs	(89 802)	37 054
Avantages du personnel	(3 417)	75 184
Produits perçus par anticipation	(14 300)	5 098
	7 669	38 676

Note 26. Engagements

La Société s'est engagée, en vertu de baux, à payer 163 100 \$ avant le 31 décembre 2014. Les versements s'établissent comme suit au cours des deux prochains exercices :

2013	81 550
2014	81 550
Total	163 100

Note 27. Parties liées

Au cours des exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011, la Société a effectué les transactions suivantes avec certains de ses dirigeants et administrateurs et des sociétés dont les dirigeants sont des administrateurs ou des dirigeants de Intema Solution inc.

	2012	2011
	\$	\$
Montants inclus dans les charges financières		
Charges d'intérêts engagées auprès d'un administrateur	14 915	9 132
Montants inscrits à l'état de la situation financière		
Administrateurs / dirigeants		
Avances aux employés	3 866	4 435
Fournisseurs et autres créditeurs	25 845	4 177
Débitures convertibles	125 000	125 000
Société détenue par un administrateur / dirigeants		
Dettes à long terme	14 152	14 152

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 27. Parties liées (suite)

La direction considère que les opérations entre parties liées ont lieu dans le cours normal des activités, sont mesurées à la valeur d'échange et ont été conclues aux mêmes conditions que les opérations courantes avec des tiers non apparentés.

Les dirigeants clés de la Société sont les membres du conseil d'administration, le président et chef de la direction et le chef des finances. Leur rémunération comprend les éléments ci-dessous :

	2012 \$	2011 \$
Salaires et avantages sociaux	92 500	144 176
Charges liées aux options d'actions	6 500	—
Honoraires professionnels	60 020	53 895
	159 020	198 071

Les salaires et les avantages sociaux incluent la rémunération du président et du chef de la direction et celle du chef des finances ainsi que divers avantages indirects tels qu'une allocation pour frais d'automobile.

La rémunération due aux dirigeants s'élève à 214 472 \$ au 31 décembre 2012 (140 877 \$ au 31 décembre 2011)

Note 28. Risques financiers et instruments financiers

28.1 Juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

- Niveau 1 - évaluation fondée sur les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques ;
- Niveau 2 - techniques d'évaluations fondées sur des données autres que le prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix) ;
- Niveau 3 - techniques d'évaluations fondées sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

La valeur comptable des actifs et des passifs financiers à court terme se rapproche de leur juste valeur compte tenu de leur réalisation prévue à court terme.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 28. Risques financiers et instruments financiers (suite)

28.1 Juste valeur (suite)

La juste valeur du placement est classée selon le niveau 2 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur du solde de prix de vente à recevoir, de la dette à long terme et de la composante passif des débetures convertibles est classée selon le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

La juste valeur de la dette à long terme et de la composante passif des débetures convertibles est déterminée en fonction des flux de trésorerie futurs actualisés. La juste valeur du solde de prix de vente à recevoir est déterminée au moyen de l'actualisation des flux de monétaires futurs de l'accord de financement actuel, selon les taux d'intérêts offerts sur le marché pour des prêts comportant des conditions et des échéances semblables.

Les tableaux suivant indiquent le classement des instruments financiers de même que leur valeur comptable et leur juste valeur aux 31 décembre :

	2012				
	Prêts et créances	Actifs et passifs à la juste valeur par le bais du résultat net	Passifs financiers comptabilisés au coût après amortissement	Valeur comptable totale	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	149 142	—	149 142	149 142
Comptes clients et autres débiteurs	177 804	—	—	177 804	177 804
Solde de prix de vente à recevoir	40 000	—	—	40 000	40 000
Placement	—	31 892	—	31 892	31 892
	217 804	181 034	—	398 838	398 838
Passifs financiers					
Fournisseurs et frais courus	—	—	274 763	274 763	274 763
Intérêts à payer	—	—	17 347	17 347	17 347
Autres créditeurs	—	—	10 472	10 472	10 472
Dettes à court terme	—	—	175 000	175 000	175 000
Dettes à long terme	—	—	272 340	272 340	272 340
Débetures convertibles	—	—	259 809	259 809	259 809
	—	—	1 009 731	1 009 731	1 009 731

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 28. Risques financiers et instruments financiers (suite)

	2011				
	Prêts et créances \$	Actifs et passifs à la juste valeur par le bais du résultat net \$	Passifs financiers comptabilisés au coût après amortissement \$	Valeur comptable totale \$	Juste valeur \$
Actifs financiers					
Comptes clients et autres débiteurs	248 033	—	—	248 033	248 083
Solde de prix de vente à recevoir	525 921	—	—	525 921	525 921
Placement	—	26 093	—	26 093	26 093
	773 954	26 093	—	800 047	800 047
Passifs financiers					
Fournisseurs et frais courus	—	—	250 824	250 824	250 824
Intérêts à payer	—	—	15 284	15 284	15 284
Autres créditeurs	—	—	19 843	19 843	19 843
Dettes à court terme	—	—	265 000	265 000	265 000
Dettes à long terme	—	—	533 621	533 621	533 621
Débtentures convertibles	—	—	159 425	159 425	146 255
	—	—	1 243 997	1 243 997	1 230 827

28.2 Politique de gestion de risques financiers

La Société évolue dans une industrie comportant divers risques financiers : les risques de marché (incluant le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidités. Afin de réduire au minimum les effets négatifs sur son rendement financier, la Société exerce une gestion de la trésorerie centralisée qui permet de définir, d'évaluer et de couvrir les risques financiers. La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers incluant des dérivés financiers à des fins spéculatives.

L'analyse qui suit permet d'évaluer la nature et l'ampleur des risques à la date de clôture, soit au 31 décembre 2012.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 28. Risques financiers et instruments financiers (suite)

28.2 Politique de gestion de risques financiers (suite)**Risque de marché***Risque de change*

La Société réalise la majorité de son chiffre d'affaires en monnaie locale, ce qui minimise les risques de marché liés aux fluctuations des monnaies étrangères. La Société n'a donc pas recouru à des instruments financiers dérivés pour minimiser son risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt auquel est exposée la Société découle de ses emprunts à court et long termes. Les emprunts à taux variables exposent la Société au risque de variation des flux de trésorerie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt, tandis que les emprunts à taux fixes exposent la Société au risque de variation de la juste valeur.

La dette à court terme, la dette à long terme et une portion des débentures convertibles portent intérêt à taux variables et exposent donc la Société au risque de variation des flux de trésorerie. Une portion des débentures convertibles portent intérêt à taux fixe et exposent la Société au risque de variation de la juste valeur.

Une augmentation / diminution de 50 points de base des taux d'intérêts entraînerait une augmentation / diminution du résultat net et du résultat global de 2 300 \$ / (2 300 \$) (3 300 \$ / (3 300 \$) en 2011).

La Société analyse de façon continue son exposition au risque de taux d'intérêt et examine les options de renouvellement et de refinancement qui lui sont disponibles pour minimiser ce risque.

Risque de prix

La Société est exposée à un risque de prix limité étant donné la nature de ses activités.

Risque de crédit

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont détenus ou émis par des institutions financières à charte Canadienne. Ainsi, la Société considère que le risque de non-performance de ces instruments est négligeable.

Le risque de crédit de la Société est principalement attribuable à ses clients et autres débiteurs ainsi qu'aux instruments financiers dérivés.

La Société consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue de façon continue des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et assure un suivi rigoureux des soldes dus. Au 31 décembre 2012, 54 % des comptes clients, déductions faite de la provision pour créances douteuses, étaient à recevoir de deux clients (42 % au 31 décembre 2011 étaient à recevoir de deux clients).

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 28. Risques financiers et instruments financiers (suite)

28.2 Politique de gestion de risques financiers (suite)

Les comptes clients sont portés à l'état de la situation financière déduction faite de la provision pour créances douteuses. Cette provision est constituée sur la base des meilleures estimations de la Société à l'égard du recouvrement final des soldes dont la perception est incertaine. L'incertitude entourant la probabilité de perception peut découler de divers indicateurs comme la détérioration de la solvabilité d'un client ou le report de la perception lorsque l'ancienneté des factures dépasse les modalités habituelles de règlement. La direction revoit régulièrement les comptes clients, assure le suivi des soldes en souffrance et évalue la pertinence de la provision pour créances douteuses.

Compte tenu de ce qui précède, la Société est d'avis que le risque de crédit n'est pas significatif.

Pour les autres créances, incluant le solde de prix de vente à recevoir, la Société évalue de façon continue les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements lorsqu'ils viennent à échéance. La direction analyse le niveau de liquidités de la Société de façon continue pour s'assurer d'avoir suffisamment de liquidités pour respecter ses engagements. Afin de s'assurer de disposer des liquidités nécessaires pour remplir ses obligations à court terme, la Société maintient des modalités de paiement avec ses clients semblables à celles dont elle dispose auprès de ses fournisseurs. De plus le financement de la Société est assuré par des emprunts à long terme et ses facilités de crédit à court terme, permettant d'assurer des ressources financières suffisantes pour faire face à ses obligations financiers aux moments requis.

La Société procède actuellement au renouvellement de ses facilités de crédit. Le tableau qui suit résume les échéances contractuelles des passifs financiers.

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	0 à 6 mois	6 à 12 mois	12 à 24 mois
	\$	\$	\$	\$	\$
31 décembre 2012					
Fournisseurs, frais courus et autres créditeurs	302 582	302 582	302 582	—	—
Dettes à court terme	175 000	175 000	175 000	—	—
Dettes à long terme	272 340	306 719	162 052	72 500	72 167
Débiteures convertibles	259 809	265 000	125 000	140 000	—
	1 009 731	1 049 301	764 634	212 500	72 167

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 28. Risques financiers et instruments financiers (suite)**28.2 Politique de gestion de risques financiers (suite)**

31 décembre 2011	Valeur	Flux de	0 à 6 mois	6 à 12 mois	12 à 24 mois
	comptable	trésorerie			
	\$	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs, frais courus et autres créiteurs	285 951	285 951	285 951	—	—
Dettes à court terme	265 000	265 000	265 000	—	—
Dettes à long terme	533 621	589 713	198 842	60 240	120 480
Déventures convertibles	159 425	175 000	—	—	175 000
	1 243 997	1 315 664	749 793	60 240	295 480

Note 29. Information sur la gestion du capital

Dans le cadre de la gestion de son capital, les objectifs de la Société sont de s'assurer que des liquidités suffisantes sont disponibles pour poursuivre sa croissance organique ou pour effectuer des acquisitions stratégiques, s'assurer que les exigences externes qui lui sont imposées en vertu de ses facilités de crédit soient respectées, fournir des services à ses clients et fournir un rendement satisfaisant aux actionnaires. La Société définit le capital comme la somme de ses capitaux propres, de sa dette à long terme, des déventures convertibles et de ses dettes à court terme.

Au 31 décembre 2012, le capital total géré s'élève à un montant de 711 781 \$ (1 168 619 \$ en 2011) et consiste en des capitaux propres d'un montant de 14 532 \$ (210 573 \$ en 2011), un passif de déventures convertibles d'un montant de 249 909 \$ (159 425 \$ en 2011), une dette à long terme d'un montant de 272 340 \$ (533 621 \$ en 2011) et des dettes à court terme de 175 000 \$ (265 000 \$ en 2011).

La variation par rapport à l'exercice 2011 est de 456 838 \$, dont les principales composantes sont : la perte nette de l'exercice de 568 576 \$, un financement privé de 363 000 \$ et la réduction de la dette à long terme de 192 995 \$ et de la dette à court terme de 90 000 \$.

La Société gère sa structure de capital de façon à s'assurer que les flux de trésorerie découlant de son exploitation et la trésorerie à l'état de la situation financière sont supérieurs aux charges d'intérêt et aux remboursements de capital qui doivent être versés. Le conseil d'administration révisé et approuve toutes les transactions importantes hors du cours normal des affaires, incluant les propositions d'acquisition ou les autres investissements ou dispositions importants, le remboursement de la dette à long terme ainsi que les budgets d'exploitation et de dépenses en capital.

Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 29. Information sur la gestion du capital (suite)

Selon les conditions de l'entente de crédit, la Société est assujettie à certaines clauses restrictives l'obligeant à maintenir des ratios financiers sur une base annuelle à la fin de l'exercice financier. Ces ratios ne sont pas respectés au 31 décembre 2012 et la Société pourrait conséquemment être considérée en défaut par les créanciers et devoir rembourser sur demande le solde de l'emprunt qui s'élève à 303 103 \$ (capital et intérêts). En vertu de certaines conventions de prêts et de garanties de prêts, la Société est sujette à des restrictions en ce qui a trait aux dividendes pouvant être versés, aux prêts et avances à des personnes liées qui ne peuvent qu'être effectuées dans le cours normal des affaires et à la localisation de ses opérations et actifs puisque ceux-ci ne peuvent être déménagés hors de la province de Québec. Au cours de l'exercice 2012, la Société a respecté ces exigences.

La stratégie et les objectifs financiers de la Société décrits précédemment sont restés essentiellement les mêmes au cours des deux derniers exercices financiers. Les objectifs et cette stratégie sont revus annuellement.

Note 30. Dépendance économique

Au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2012, la Société a réalisé des ventes auprès de deux clients importants pour des montants totalisant 555 061 \$ (273 219 \$ en 2011) et 131 823 \$ (543 012 \$ en 2011) respectivement.

La direction de la Société évalue le degré de dépendance lié à ces clients comme étant important compte tenu de la récurrence des contrats de la part de ces clients.

Note 31. Information sectorielle

La Société a examiné ses activités et a établi qu'elle les conduit dans un seul secteur d'exploitation isolable. Ce secteur d'exploitation isolable unique tire ses produits de la vente de services de consultation en matière de marketing et d'Internet, plus particulièrement dans le déploiement de campagne d'envoi de courriels pour les grandes entreprises. Les informations requises à l'échelle de la Société se détaillent comme suit :

	2012	2011
	\$	\$
Produits par emplacement géographique :		
Canada	1 121 604	1 396 199
États-Unis	27 900	50 050
	<hr/>	<hr/>
	1 149 504	1 446 249

Les actifs de la Société, comprenant entre autres les immobilisations corporelles et les actifs incorporels, sont situés au Canada.



Notes complémentaires aux états financiers audités

pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en dollars canadiens, sauf indication)

Note 32. Événements postérieurs à la date de clôture

Le 7 mars 2013, dans le cadre d'un placement privé, la Société a émis 2 000 000 actions ordinaires au prix de 0,05 \$ l'action, ainsi que l'émission de 1 000 000 bons de souscription au prix d'exercice de 0,10 \$ pendant une période d'un an suivant la clôture du placement privé et 0,15 \$ par la suite jusqu'au 7 mars 2015.

En mars 2013 la Société a entrepris des renégociations avec les détenteurs des débetures, aux montants respectifs de 125 000 \$ et de 50 000 \$ et qui échoiront durant l'année 2013.